

Mini Conservatoire des Alpes

mini-conservatoire-des-alpes.com

Association loi 1901 sans but lucratif

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 6 décembre 2019

Document joint : rapport de gestion du CA à l'AG.

Sont présents ou représentés 20 adhérents

548 adhérents ont envoyé un pouvoir.

La directrice professeur et la gestionnaire sont présentes en observation.

La séance est ouverte à 21h par le président qui souhaite la bienvenue aux participants, les remercie de leur présence et invite chacun se présenter.

Le rapport de gestion **portant sur l'exercice 2018/2019** est expliqué et longuement discuté, commenté, ainsi que les résultats financiers (annexe, bilan et compte de résultat).

Le budget 2019-2020 en augmentation est présenté et expliqué.

Ces rapports sont soumis au vote pour approbation **et sont votés à l'unanimité des présents et représentés et quitus est donné** au Conseil d'Administration sur sa gestion pour l'exercice 2018/2019.

Il est décidé que l'excédent de 2090€ continuera d'alimenter le fond de réserve destiné aux futurs départs en retraite de nos salariés.

Les modalités financières pour la rentrée 2020 sont longuement discutées.

Comment sont rémunérés les professeurs, qui décide de leurs tarifs.

Il est décidé que :

La cotisation d'adhésion **par enfant** restera à **35€**

La fourchette du prix des cours augmentera de 1€ et sera comprise entre **49€ et 58€** par mois.

Cette large fourchette représente la différence entre les régions, l'ancienneté et l'expérience de nos enseignants.

Mme GUILLEN, adhérente de la région grenobloise souhaite faire partie de notre Conseil d'Administration, et est élue à l'unanimité des présents et représentés.

Le Conseil d'Administration est désormais composé de 7 membres :

Chantal CAVALLO, dernière des membres fondateurs de l'association,
Joël SAVIGNON président, Mmes HARRISON, DUPAYS, FERRIER, GUILLEN et Mr GROLIER .

La directrice présente les activités de l'association.

(Se reporter au rapport d'activité ci-joint)

Elle insiste sur le fait qu'il est de plus en plus difficile de recruter des enseignants, car l'esprit associatif se perd et les candidats sont plus intéressés par le gain que par l'originalité de notre pédagogie.


D'autre part, la méthode MELOPIE étant désormais en vente libre, n'importe quel enseignant peut se la procurer et développer son activité dans le cadre d'une auto-entreprise.

Les orientations de base de l'association restent les mêmes :

- **Donner aux enfants à partir de 3 ans le goût d'apprendre à jouer de la musique plus tard ou de parler la langue anglaise.** Les enseignants reçoivent une formation dans ce sens.
- **C'est toujours un parent qui crée un mini conservatoire** avec l'aide d'un professeur.
- **Le professeur est responsable** de ses inscriptions et reste libre du tarif de ses cours tout en **restant dans la fourchette** votée en assemblée générale et en suivant les décisions de celle-ci.

La séance est levée à 22h et est suivie d'une réunion du Conseil d'administration.

Le président Joël SAVIGNON



Mini Conservatoire des Alpes

54 rue des Chênes 38360 Sassenage - 04 76 53 57 32 – mail : mcalpes@laposte.net
Association loi 1901 sans but lucratif

Assemblée Générale du 06/12/2019

RAPPORT DE GESTION 01/09/2018-31/08/2019 du conseil d'administration

RESULTATS de l'année

802 enfants ont suivi les cours entre le 09/09/2018 et le 30/06/2019 à travers 98 mini-conservatoires, 53 en musique, 45 en anglais, ce qui représente 434 enfants en musique avec 12 professeurs, 358 en anglais avec 5 professeurs, 1 professeur enseigne dans les 2 disciplines.

50 enfants ont été désinscrits en cours d'année soit 6% de l'effectif.

66 familles ont bénéficié de la gratuité du parent d'accueil dont nous remercions ici le dévouement. Le montant des cours passe de **418 984€ à 369 000€** (soit une baisse de 49 984€ pour plus d'une centaine d'enfants inscrits en moins que l'année précédente.

Le montant des adhésions passe de **33 670€ à 28 940€ pour 135 enfants** de moins inscrits tout au long de l'année.

On remarquera toutefois que le nombre des enfants inscrits continue à baisser régulièrement baisse correspondant à la baisse du nombre de professeurs partis et non remplacés.

Le poste des salaires (charges et taxes sur les salaires comprises) qui reste la plus grosse partie des dépenses, est passé de **413 235€ à 358 890€ soit** une diminution de **54 345€**.

Aucun poste n'est subventionné mais **15 d'entre eux** ont bénéficié de l'allègement de charges FILLON

Le travail dans les écoles se résume toujours à l'utilisation de locaux loués pour un montant de **4 520€** certains professeurs profitant de l'intervalle entre midi et deux pour y animer leur mini-conservatoires mais aussi en fin d'après-midi et le mercredi.

Ces diverses évolutions conduisent à un **résultat NET comptable POSITIF de 2 090€** qui continuera d'alimenter le fond de réserve destinée aux futurs départs en retraite de nos professeurs.

Nous présentons cette année un budget 2019-2020 en équilibre pour un montant de **406 000€**.

Entre le 31 août 2019 date de l'arrêté des comptes et aujourd'hui, aucun événement majeur n'est intervenu, susceptible d'en modifier l'appréciation.

Mini Conservatoire des Alpes

54 rue des Chênes 38360 Sassenage - 04 76 53 57 32 – mail : mcalpes@laposte.net
Association loi 1901 sans but lucratif

ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

Le conseil d'administration s'est réuni 3 fois,

Le 09/10/2018 pour faire l'état des lieux de la rentrée et préparer l'AG et le budget.

Le 07/12/2018 pour l'élection des postes des nouveaux membres du CA à la suite de l'assemblée générale du même jour.

Le 20/05/2019 pour le compte-rendu de la réunion des professeurs et pour les prévisions de rentrée 2018-2019

Le bureau s'est réuni avec la directrice régulièrement tout au long de l'année pour gérer les affaires courantes.

2 professeurs de musique ont quitté l'association, l'un à GRENOBLE, l'autre à LYON.

4 nouveaux professeurs ont été recrutés et formés d'avril à juillet.

1 à VERSAILLES (ancien professeur MELOPIE), 2 à LYON, 1 en musique, 1 en anglais, et 1 en anglais en Haute-Savoie.

Ils sont opérationnels pour la rentrée de septembre 2019

Les professeurs ont été réunis 2 fois

- à GRENOBLE début septembre 2018 pour une bonne mise en route de la rentrée.
- à GRENOBLE début avril 2019 pour un bilan pédagogique et administratif et la préparation des ré inscriptions.
- La directrice s'est rendue à PARIS en avril pour rencontrer les professeurs de ce secteur.

3 professeurs ont réuni l'ensemble de leurs élèves dans une salle pour un spectacle de fin d'année, à GRENOBLE (38) à ST MAUR LES FOSSES (94) et à ORMESSON (94)).

1 professeur aidé de notre vice-présidente a organisé des vacances musicales pendant les vacances de printemps réunissant une dizaine d'enfants à GRENOBLE.

ORIENTATIONS

Plus que jamais nous devons rester vigilants quant à l'objectif de l'association défini dans nos statuts : le développement de la musique et de l'anglais auprès des enfants à partir de 3 ans, par le jeu et l'expression en évitant les cours particuliers et les enfants de plus de 10ans.

Et toujours recruter et former encore et encore de nouveaux professeurs **dans la région Rhône-Alpes** avec l'aide des professeurs déjà en place afin d'assurer la pérennité de l'association.

Pour le Conseil d'Administration : le président

Joël SAVIGNON

Mini Conservatoire des Alpes : Ecole MARCEAU, 1 rue S. BOBILLOT 38000 Grenoble - SIRET 40779809900039
Adresse postale – 54 rue des Chênes 38360 SASSENAGE – 04 76 53 57 32

